

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 04 octobre 2014

Le 04 octobre 2014 à 15 h30, les membres de l'Association des Randonneurs Dracéniens se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du Président au sein de la salle St-Exupéry de Draguignan et ce, conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Gérard DENTAL, Président de l'Association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Claude PEYRAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Association.

M. Patrick MARDER, vérificateur des comptes de l'Association était présent.

160 membres étaient présents et 91 pouvoirs ont été donnés soit un total de 251 votants. Plus de la moitié des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée a pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Accueil des participants et interventions du Président et des invités
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2013
- Remise des médailles de la Reconnaissance par le Président du CDRP 83
- Remise des médailles de l'Association (15 ans)
- Présentation du bilan financier au 31 août 2014 et des montants des cotisations pour l'exercice 2014/2015
- Présentation du bilan moral par les responsables des commissions
- Projets 2014/2015
- Modifications des statuts de l'Association
- Questions diverses
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Election du bureau

INVITÉS

Monsieur **Richard STRAMBIO**, Maire de DRAGUIGNAN, étant excusé, est représenté par Monsieur **Guy DEMARTINI**, Conseiller Municipal chargé des associations.

Monsieur **Olivier AUDIBERT-TROIN**, Président de la CAD et Député de la 8^e circonscription du Var.

Monsieur **Jackie LEPRETRE**, Président du CDRP du Var, est excusé et est représenté par Monsieur **François SULKOWSKY**, Vice-Président du CDRP du Var.

Le Président de l'Association, Monsieur **Gérard DENTAL**, remercie la municipalité de Draguignan d'avoir bien voulu mettre à disposition de l'Association les locaux de la salle Malraux du complexe Saint-Exupéry et remercie les adhérents et les invités de leur présence.

Le Président ouvre la séance à 15 h 30.

1 - DISCOURS DU PRÉSIDENT

“ Bonjour à toutes et à tous.

Nous sommes réunis aujourd'hui, dans cette salle Malraux du complexe Saint-Exupéry mise gracieusement à notre disposition par la Municipalité de DRAGUIGNAN pour notre 28^e assemblée générale.

Il y a 160 adhérents présents et 91 représentés soit 251 adhérents sur un total de 346, soit 72% de présents ou représentés; le quorum est donc atteint et la séance peut commencer.

Permettez- moi tout d'abord de remercier les personnalités présentes :

M. Guy DEMARTINI, Conseiller Municipal chargé des associations.

Je rappelle que la Municipalité de DRAGUIGNAN met gracieusement à notre disposition tout au long de l'année nos deux locaux, avenue du 4 Septembre nous permettant de recevoir nos adhérents lors des permanences du samedi matin, mais également nous servent à effectuer toutes les tâches administratives de l'Association ; elle met également à notre disposition les salles municipales, aussi bien à la MSJ ou à Saint-Exupéry, où nous nous trouvons aujourd'hui, sans oublier, bien sûr, la subvention qui nous est versée chaque année, et sans laquelle nous aurions des difficultés à boucler notre budget.

Je remercie ensuite, M. Olivier AUDIBERT-TROIN, député du VAR et Président de la CAD, qui est parmi nous, lui aussi, malgré un emploi du temps chargé.

Je rappelle que nous travaillons tout au long de l'année en étroite collaboration avec les services de la CAD, notamment dans l'entretien de la signalétique des sentiers des communes adhérentes à la communauté d'agglomération permettant ainsi aux randonneurs d'effectuer des promenades en toute sécurité, mais également nous participons activement dans les manifestations organisées par elle, et notamment sur Draguignan à la randonnée du printemps durable qui a permis, cette année encore, à une cinquantaine de randonneurs d'effectuer une marche sur le Malmont.

Enfin, je remercie le Député de notre circonscription que tu es, pour la subvention exceptionnelle de 1000 € que tu nous as attribuée sur ta réserve parlementaire et que nous percevrons dès que les formalités administratives en cours seront terminées.

Je remercie M. François SULKOWSKI, Vice-Président du CDRP 83 qui représente Monsieur Jackie LEPRETRE, notre Président Départemental retenu par ailleurs, qui a tenu à se joindre à nous pour cette Assemblée Générale, et par là même se rendre compte du travail réalisé par notre Association, dont plusieurs membres sont également présents au sein du Comité Directeur du CDRP.

Je rappelle que le CDRP 83 prend notamment en charge, pour partie, les frais engagés par l'Association pour les formations de nos animateurs; pour l'exercice 2013-2014, nous avons ainsi reçu 550 € que nous allons réinvestir sur les formations de cette année, car je le rappelle une nouvelle fois, la sécurité en randonnée est une de nos priorités.

Enfin, je remercie Jean-Yves MARTIN, notre délégué de zone au sein du CDRP 83.

Bien-sûr, je voudrais également adresser un grand merci à vous toutes et à vous tous, présents ou représentés, qui nous faites l'amitié de venir toujours aussi nombreux à notre Assemblée Générale, montrant ainsi votre attachement à notre Association.

Enfin pour terminer, je remercie tous les membres du Conseil d'Administration qui se dévouent tout au long de l'année pour que notre Association puisse fonctionner du mieux possible, et en particulier Mireille BARBOTIN et Jacqueline EYRIES dont le mandat arrive à expiration et qui ne souhaitent pas le renouveler; merci encore une fois au nom de nous tous, pour toutes ces années passées au sein du Conseil où vous vous êtes dévoués sans compter; permettez-moi de vous remettre ce petit bouquet en gage d'amitié de la part de tous. Je n'oublie pas non plus tous les animateurs qui se chargent de vous guider chaque semaine en toute sécurité; les baliseurs et leurs équipes qui entretiennent les chemins pour le compte du CDRP ou de la CAD; et enfin un merci particulier à tous ceux qui se dévouent le samedi matin, afin de tenir la permanence au local de l'Association, ainsi que Paulette qui entretient bénévolement nos locaux.

Je m'étais engagé, lors de notre dernière Assemblée Générale de 2013, à mettre progressivement en application les modifications et orientations souhaitées par la grande majorité d'entre vous.

C'est ainsi que nous avons organisé, en dehors des randonnées habituelles du mardi et du dimanche, des sorties qui, je pense, ont été appréciées par les très nombreux participants, ce qui nous incite à continuer dans cette voie.

En effet, les séjours programmés sur cet exercice, que ce soit sur les Dentelles de Montmirail, le Luberon, Allos ou Saint-Etienne-de-Tinée, tous complets, se sont parfaitement déroulés grâce au dévouement des organisateurs et à votre participation active.

Nous avons également reçu dernièrement une délégation de randonneurs Suisses de Bex, commune liée par une charte d'amitié avec la ville de Draguignan ; un grand merci à nos randonneurs qui ont hébergé cette délégation, ainsi que la municipalité de Draguignan qui avait organisée une réception dans les salons d'honneur de la mairie ; nul doute que cette première rencontre en appellera d'autres.

Concernant les randonnées familiales mensuelles, elles n'ont pas eu le succès escompté ; la moyenne sur l'année était d'une dizaine de randonneurs par sortie, ce qui nous a incité à modifier quelque peu la formule, en proposant une randonnée plus courte accouplée, soit à une manifestation festive qui se déroule sur le site, par exemple la Fête de la Pomme de Terre à La Roque-Esclapon qui s'est tenue le 21 septembre dernier, ou bien la Fête de la Châtaigne aux Mayons ce mois-ci et plus tard celle de la truffe à Aups, ou bien par la visite de curiosités ou d'expositions sur le secteur de la randonnée ; nous ferons un point dans le courant du premier trimestre 2015 pour voir si nous devons continuer à les organiser.

Concernant les horaires de départ des randonnées sur les mois de mai, juin et septembre que nous avons mis en place au début de mai 2014, nous avons tenu à faire un point au 31 août et à vous interroger sur l'opportunité de ces modifications après deux mois d'application ; les réponses données confirment le bien-fondé de ces nouveaux horaires qui sont donc reconduits.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons poursuivi les formations de nos animateurs tant auprès des pompiers pour les premiers secours, qu'auprès du CDRP pour l'obtention du SA1. Nous continuerons encore cette année.

Enfin, je terminerai mes propos par vous souhaiter de belles et joyeuses randonnées tout au long de l'année. Je vais maintenant passer la parole à nos invités. ”

INTERVENTION DE MONSIEUR OLIVIER AUDIBERT-TROUIN Député du Var et Président de la CAD

A ce stade du déroulement de notre Assemblée, le Président invite M. Olivier AUDIBERT-TROIN, Député du Var à s'exprimer.

Dans son intervention, le Député explique que l'étendue de sa circonscription qui va des Bouches-du-Rhône aux Alpes-Maritimes lui permet de sillonner notre belle région et d'admirer de beaux paysages.

Il signale que le Var est le 2^e département en terme de randonnées après les Bouches-du-Rhône et que nous le devons non seulement au dynamisme des Associations, mais aussi à la beauté des paysages. Il est important de préserver ces paysages et il dit savoir compter sur les randonneurs pour veiller à la propreté de notre environnement. Il compte également sur les randonneurs pour être un vecteur important du Tourisme Dracénien. Il attire notre attention sur le fait que notre Club qui, pour lui, est d'utilité publique, mérite qu'on l'aide et notamment par l'attribution de la subvention prélevée sur sa réserve parlementaire. Réserve qui doit servir à aider les associations les plus méritantes, comme la nôtre.

INTERVENTION DE M. GUY DEMARTINI Conseillé Municipal

M. Guy DEMARTINI abonde dans le sens du Député en ce qui concerne la préservation de l'environnement. Il revient sur notre activité principale et se félicite du dynamisme de la génération des sexagénaires, dont il fait lui-même partie. La ville continuera à aider notre Association. Il nous fait part de son souhait que nous continuions à arpenter les beaux sentiers de notre Dracénie.

INTERVENTION DE M. FRANÇOIS SULKOWSKY du CDRP 83

Il se félicite de la force de notre Association, qui est la deuxième au niveau départemental et qui est très bien représentée en terme d'animateurs. Les Randonneurs Dracéniens ont également des représentants au niveau départemental.

Il nous informe que le CDRP s'efforce d'aider aussi les plus petites associations. La Fédération Française de Randonnée Pédestre représente 220 000 randonneurs en France.

Il souligne qu'il y a de nombreux autres randonneurs qui ne sont pas affiliés à la FFRP. Il nous fait part de ses encouragements.

MINUTE DE SILENCE

Le Président Gérard DENTAL reprend la parole :

“ Je reprends le micro et avant d'entamer l'ordre du jour de notre Assemblée Générale, je demande que l'on ait une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année, notamment Pierre LOUIS, qui a été Président de notre Association pendant plusieurs années après avoir été animateur, LéoLuca JUSSIAN, Alain SCHRECK, et tout dernièrement Simone DOBLER et Gilles RODRIGUEZ qui ont été adhérents de l'Association, sans oublier également toutes nos randonneuses et tous nos randonneurs qui ont perdu un être cher au cours de cette année. Nous aurons également une pensée pour Hervé GOURDEL, otage sauvagement assassiné qui appartenait à notre grande famille des randonneurs.

Je vous demande une minute de silence en leur mémoire. ”

2 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG 2013

Le Président soumet à l'approbation des adhérents le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05 octobre 2013. Il est adopté à l'UNANIMITÉ.

3 - REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE

Il est procédé à la remise d'une médaille de la Reconnaissance par M. François SULKOWSKI, Vice-Président du CDRP 83 à **Georges DANI** au nom de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Georges a adhéré au Club des Randonneurs Dracéniens en 1992 et est entré au Conseil d'Administration en 1996 en qualité de Trésorier. Il a mis fin à ses fonctions en 2013.

4 - REMISE DES MÉDAILLES DE L'ASSOCIATION

A la demande du Président, cette remise est effectuée par Henry DAVIO, Vice-Président du Club, aux adhérents ayant quinze années d'ancienneté :

Michel CENDRIER,
Yvette et Joseph CUSANNO,
Annie ESCUDIE,
Gérard GAMBA,
Chantal MONTERO-POZO,
Danielle PROUVOST,
Marie-Jeanne SOLER
Monique TETU.

5 - PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER

Evelyne BRIGNON, Trésorière, informe l'Assemblée que le budget de notre Association laisse apparaître une balance négative de 108,20 € contre 581,18 € l'année dernière. L'avance de la CAD de 1000 € perçue en 2013 est en négatif car il s'agit d'une avance sur balisage. Evelyne donne le détail des recettes et dépenses.

AVOIRS (C.E., CIC, livret, caisse)

au 1 ^{er} septembre 2013 :	10 358,72 €
au 31 août 2014 :	11 250,52 €
- avance sur balisage CAD :	-1 000,00 €

Exercice 2013/2014 : **-108,20 €**

TOTAL RECETTES / DÉPENSES
du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014

RECETTES :	56 065,01 €
------------	-------------

DÉPENSES :	56 173,21 €
------------	-------------

Déficit : **-108,20 €**

RECETTES

Cotisations des membres actifs :	14 946,60 €
Subvention municipale annuelle :	1 500,00 €
Autres subventions et participations :	1 700,00 €
Manifestation de la Vie Associative :	12 037,45 €
Activités sportives :	24 495,66 €
Autres recettes et produits divers :	396,73 €
Produits de gestion courante :	988,57 €

TOTAL DES RECETTES : **56 065,01 €**

DÉPENSES

Achat de licences à la FFRP :	7 428,70 €
Manifestation de la Vie Associative :	11 762,45 €
Activité sportive :	24 502,16 €
Remboursement de frais de reconnaissances :	6 550,04 €
Dépenses de formations (CDRP et Pompiers) :	1 545,00 €
Dépenses de gestion :	2 078,81 €
Frais de fonctionnement :	2 032,17 €
Charges de gestion courante :	273,88 €

TOTAL DES DEPENSES : **56 173,21 €**

Frais de balisage remboursés (CDRP et CAD) pour info :	1 905,12 €
--	------------

Monsieur **Patrick MARDER**, membre de notre Association, qui a bien voulu, à la demande du Président, assurer bénévolement la fonction de vérificateur des comptes de l'exercice 2013-2014, prend la parole.

“ Mesdames, Messieurs les Élus et Adhérents,

A la demande de notre Président, j'ai effectué une vérification de la comptabilité de notre Association Les Randonneurs Dracéniens. J'ai procédé à l'examen des processus administratifs.

Après l'arrêté des comptes, j'ai effectué par sondage à des vérifications d'écritures comptables et pièces justificatives. J'en ai conclu que la comptabilité reflète une image sincère et fidèle.

Mesdames, Messieurs, Élus, et Adhérents nous pouvons remercier chaleureusement Madame Evelyne BRIGNON qui gère la comptabilité avec un grand professionnalisme et vous pouvez donner quitus à Monsieur le Président. ”

Il est procédé au vote sur l'approbation des comptes 2013/2014.

Pas de contre et pas d'abstention, le bilan est approuvé à l'unanimité et il est donné quitus au Président et à la Trésorière pour leur bonne gestion.

6 - PRÉSENTATION DU BILAN MORAL

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Claude PEYRAUD, Secrétaire Général Adjoint, prend la parole et trace le profil de l'Association. Au 31 août 2014 nous étions 346 adhérents répartis comme suit :

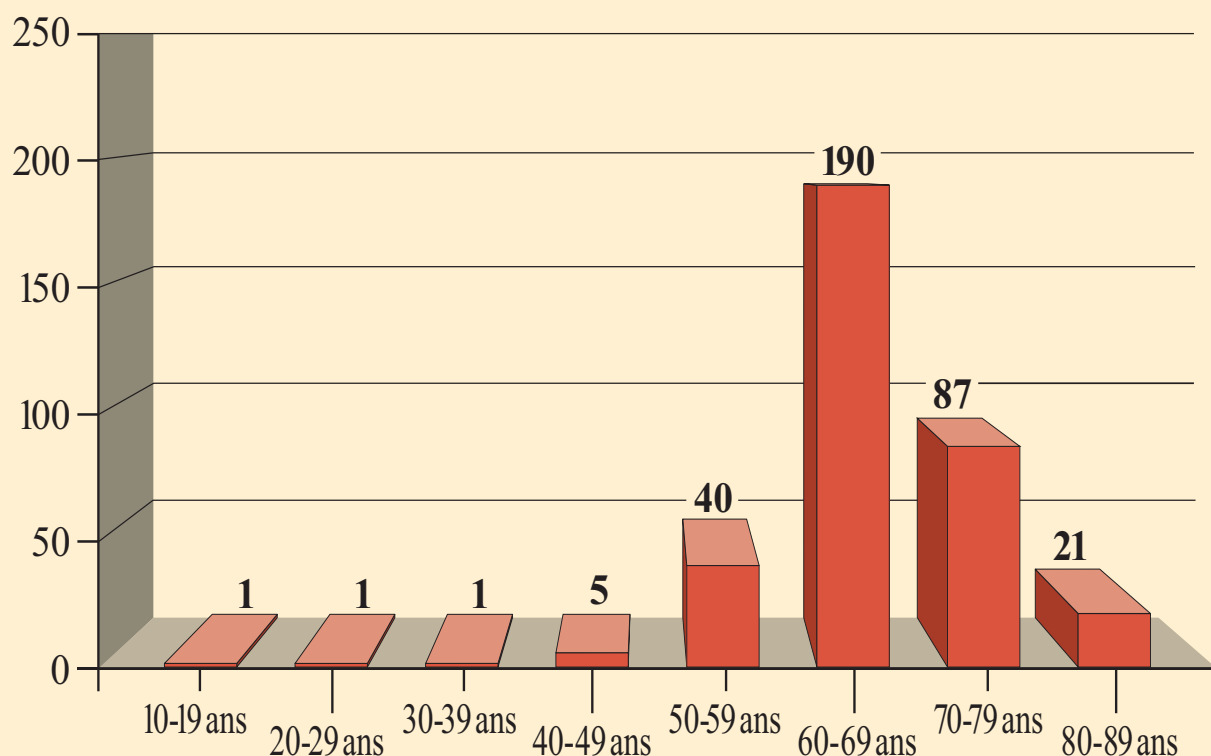
Licenciés :	327
Licenciés dans un autre Club :	6
Adhérents non actifs :	13

194 femmes et 152 hommes

La plus âgée de nos randonneuses à 86 ans

Le plus âgé de nos randonneurs à 88 ans

TRANCHES D'AGES



Inscriptions : nous demandons toujours un certificat médical exigé par l'assurance, mais il n'est plus nécessaire de fournir une enveloppe timbrée.

Licences : cette année la Fédération a augmenté ses tarifs de 0,40 € par licence, de notre côté nous avons décidé une augmentation de 1 €, ce qui porte notre part à 24 €, soit pour la licence classique 46 € par adhérent, répartis comme suit : 22 € pour la licence et l'assurance, 24 € pour l'Association.

Passion Rando : pas de changement, c'est toujours 6 € pour l'année. Ce magazine est édité par la Fédération et les adhérents le reçoivent directement chez eux.

Par ailleurs, pour les personnes participant aux randonnées dans le cadre du forfait accueil, il est demandé une participation de 2 € par personne pour l'assurance (hors celles organisées avec nos sponsors ou collectivités).

Le Président rappelle que la licence est obligatoire et qu'en vertu du Règlement Intérieur elle doit être prise au plus tard le jour de l'Assemblée Générale. Il demande donc aux retardataires de régulariser rapidement et au plus tard le 15 octobre 2014.

COMMISSION SENTIER

Patrice COURRIOL prend la parole et fait le bilan des travaux de la Commission Sentier, travaux énumérés ci-après. Il propose de faire des randonnées en demi-journée autour de Draguignan, dans un périmètre de 20/25 km. De préférence, elles seront proposées le dimanche après-midi.

STATISTIQUES SENTIERS - SAISON 2013/2014

Nombre de sorties prévues au programme	260
Nombre de sorties annulées	38
• intempéries	36
• animateur	2
Nombre de sorties effectuées	222
Nombre d'adhérents ayant participé	4658

COMMISSION BALISAGE

Yves DUBOIS explique que le balisage, ce sont les marques de peinture que l'on voit sur les arbres ou les rochers, mais ne sont pas que cela. C'est un travail qui n'est pas facile car il faut débroussailler ou nettoyer les sentiers.

L'éco-veille, ce sont des baliseurs qui se sont formés pour être attentifs à toutes les anomalies qu'ils peuvent rencontrer.

Il y a 8 baliseurs qui ont balisé près de 200 km.

ACTIVITÉS BALISAGE - SAISON 2013/2014

Balisage GR	GR 49 : Entreverges - La Bastide (28 km)
	GR 99 : Trigance - Brue Auriac - DN7 (127 km)
PR agréés	PR 10 : Tour de Breïs (11 km)
	PR 14 : Notre-Dame de Spéluque
Eco-veille	Prise en compte d'anomalies
	Numérisation de traces
	GR 653/A : Saint-Jacques de Compostelle (11 km)

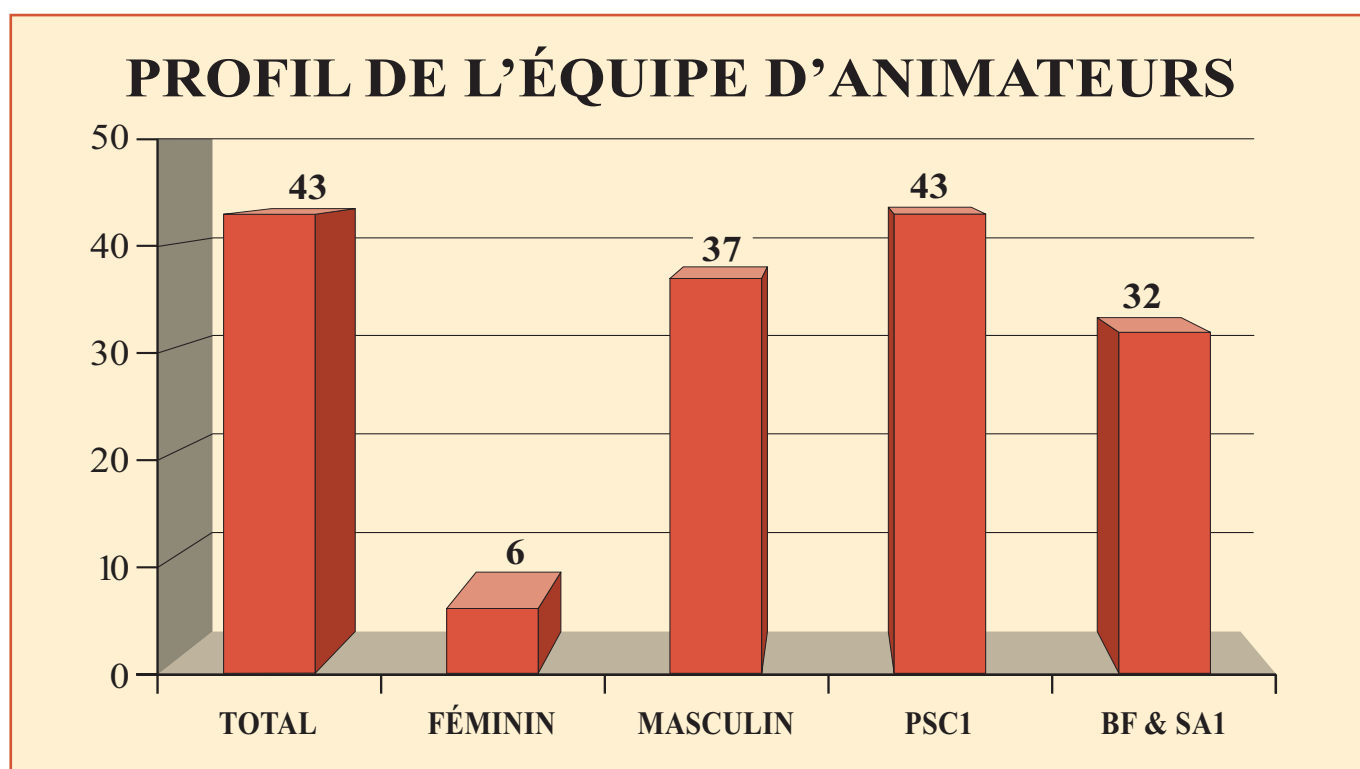
COMMISSION FORMATION

Bernard COMBE prend la parole pour présenter l'équipe de formation : Gérard DAUVISSAT, Jacques AMAYENC qui a intégré l'équipe de formation du Club et qui a aussi intégré l'équipe de formation du Var avec Guy GAUTHIER. Henry DAVIO a également intégré l'équipe du Club et mène des journées de formation simplifiée pour des communes de l'Est-Var. Bernard remercie tous ces formateurs qui vont être bientôt à pied d'œuvre pour les prochains cours de lecture de carte et d'orientation.

L'année dernière 11 personnes ont participé aux cours de lecture carte, trois se sont portées volontaires pour être Animateurs. Catherine CRESSENS qui anime déjà, Monique BONNET qui est en voie de passer son PSC1 et Norbert GUTH qui va bientôt animer sa première randonnée. Norbert est Diplômé d'État en Allemagne pour la marche nordique. Il sera vraisemblablement intégré au sein du CDRP et il animera une journée ou une demi-journée de cette discipline au sein du Club. Bravo et merci à ces trois volontaires.

Cinq participants pour les journées CATSYS ce n'est pas suffisant. Pour la journée GPS, il y a eu 14 participants. Pour les formations PSC1 et recyclage, il y a eu un PSC1 en la personne de Catherine CRESSENS, 3 recyclages pour une somme de 125 € avec les pompiers de LORGUES. Au niveau de la formation fédérale module de base et SA1, il y a eu 5 participants et 5 nouveaux diplômés. Gérard GUIEU, Bruno DE GEYER, Georges AYCARD, Claude PEYRAUD et Jean-Pierre VALERIO. Patrice COURRIOL et Christian VEGA sont actuellement en formation.

Les dépenses pour la formation s'élèvent à 1545 € et il a été reversé 550 € d'aide par le CDRP. Le nombre d'animateurs s'élève à 43 + 3 soit 46; il y a 8 femmes et 38 hommes. Les cours de lecture de carte et de boussole démarreront début novembre.



COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Jacqueline EYRIES prend la parole et énumère les animations ayant été proposées par le Club dans le courant de l'année 2013/2014.

MANIFESTATIONS FESTIVES

Dîner-Spectacle	76 personnes
Loto - Galettes des Rois	220 personnes
Challenge-Rando	120 personnes
2 sorties culturelles en Camargue	110 personnes
Pique-nique	120 personnes

SORTIES HORS PROGRAMME 2013/2014

Calanques de Cassis	115 personnes
Fontaines de Barjols	30 personnes
Décathlon	50 personnes
Garlaban	57 personnes
Dentelles de Montmirail	44 personnes
Saint-Etienne-de-Tinée	30 personnes
Luberon	19 personnes
Allos	19 personnes
Randonnées d'été	70 personnes

7 - PROJETS 2014/2015

- **Semaine varoise de la randonnée du 25/09 au 05/10/2014**
- **Sortie à thème "une nuit dans les étoiles" octobre 2014**
(est reportée au deuxième trimestre 2015)
- **Sortie culturelle à Manosque octobre 2014**
(reportée au printemps 2015)
- **Sortie à la journée "Iles de Lérins" 6 novembre 2014**
(visite de l'île Sainte-Marguerite)
- **Dîner-dansant le vendredi 7 novembre 2014**
(après plusieurs problèmes, c'était la seule date disponible)
- **Téléthon le vendredi 5 décembre 2014**
- **Sortie à la journée Parc Phénix à Nice décembre 2014**
(la date sera choisie en fonction des animations sur le site)
- **Cours de lecture de carte/boussole novembre et décembre 2014**
(le Président invite les animateurs à faire de la publicité pour cette formation)

- **Loto-Galettes** le samedi 10 janvier 2015
- **Sortie à thème Géologie** 1^{er} trimestre 2015
- **Séjour raquettes Saint-Etienne-de-Tinée** 25 au 27 mars 2015
(au même endroit que le séjour d'été, 30 places pré-réservées)
- **Sortie culturelle barrage et Chartreuse de la Verne** 1^{er} trimestre 2015
(organisée par Henry DAVIO et Patrice COURRIOL)
- **Challenge-Rando** le mardi 21 avril 2015
(Bernard COMBE, Gérard DAUVISSA, Guy GAUTHIER sont en charge de cette journée qui rend hommage à Michel VANDENBUSSCHE)
- **Sortie culturelle en Avignon** mai 2015
(cette sortie est reproposée, car elle a été faite il y a 4 ou 5 ans avec succès)
- **Sortie à la journée la Côte Bleue** 2^e trimestre 2015
(c'est comme les Calanques de CASSIS, mais après Marseille)
- **Sortie à la journée Marseilleveyre** 2^e trimestre 2015
(la sortie se fera en bus et devrait être proposée à tous les niveaux)
- **Fête de la randonnée 2015** à SAINT-TROPEZ (date à préciser)
- **Séjour à Gordes et Colorado Provençal** 2^e trimestre 2015
(dans un centre de vacances)
- **Pique-nique** le dimanche 14 juin 2015
- **Randonnée nocturne** (organisée par Bernard COMBE) en juin 2015
- **Séjour au Mont Pelat** 2 et 3 juillet 2015
(organisé par Bernard COMBE, nombre de personnes limité à 20/25 personnes, marche pour voir le lever du soleil sur le mont PELAT)
- **Séjours Vallée des Merveilles** 6 au 8 juillet et 14 au 16 septembre 2015
(8 à 15 personnes maximum, 200 € en demi-pension).
- **Séjour d'une semaine à Barcelonnette ou à Montgenèvre** juillet 2015
Les négociations avec les centres de vacances sont en cours
- **Randonnées d'été** dans le courant du mois de juillet (organisées par Jean-Marcel DOUET, possibilité que ce soit organisé par d'autres animateurs, s'ils le souhaitent.)
- **Fête des Associations** début septembre 2015
- **Invitation à BEX (Suisse)** entre le 10 et le 14 septembre 2015
Limité à 20 personnes, la priorité est donnée à ceux qui ont hébergé nos amis suisses, lors de leur venue à Draguignan

Gérard DENTAL précise que les animateurs qui le souhaitent peuvent organiser des randonnées hors programme, à la journée ou en demi-journée.

Il est demandé qu'ils en informent la Commission Sentier suffisamment à l'avance.

Patrice COURRIOL envisage de faire une sortie cet été dans la haute UBAYE. Le projet est en cours d'élaboration, vraisemblablement 2 nuits/3 jours.

En ce qui concerne les demi-journées, Patrice propose de les faire le dimanche après-midi. Elles feront environ 8 km dans un périmètre de 20/25 km, sur inscription.

8 - MODIFICATIONS DES STATUTS

Le Président explique que ces modifications sont nécessaires pour obtenir un agrément auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports, lequel nous permettra de percevoir la subvention parlementaire de 1000 € qui est en attente au même Ministère, à MARSEILLE.

Par ailleurs, la constitution du dossier d'agrément a fait ressortir que nos statuts ne sont plus en conformité avec les textes actuels, notamment au niveau de la parité hommes-femmes et des modalités de gestion des fonds, bien que notre situation financière soit parfaitement saine. Il fait lecture des articles modifiés à l'Assemblée en précisant que chaque adhérent a été destinataire du projet de modifications.

ART. 1 (rajout NR d'enregistrement Journal Officiel)

ART. 5 (interdiction de discussions à caractère politique ou confessionnel ou discriminatoire)

ART. 7 (procédure disciplinaire d'exclusion)

ART. 8 (gestion des fonds)

ART. 9 (parité homme-femme)

ART. 10 (fonctionnement Conseil d'Administration)

ART. 11 (Assemblée Générale)

ART. 14 (dissolution de l'Association)

Les modifications des statuts sont adoptées à l'unanimité.

Les nouveaux statuts validés par l'Assemblée sont annexés aux présents statuts.

9 - QUESTIONS DIVERSES ÉCRITES

Selon quels critères sont classées les randonnées organisées par l'Association ?

Réponse du Président :

“ Le programme des randonnées est élaboré par la Commission Sentier qui s'appuie sur les randonnées effectuées les années précédentes, et qui sont modifiées en fonction des observations portées par les animateurs qui les ont conduites.

Les critères pour classer les randonnées dans les différents niveaux (les couleurs) ont été fixés et validés par le CA et ont été portés sur les différents flyers distribués tout au long de l'année.

De même, la classification des difficultés des randonnées (en 2, 3 ou 4) est établie en fonction des comptes-rendus élaborés par les animateurs.

Il peut arriver que certaines randonnées soient différentes en kilométrage ou en dénivelé par rapport à ce qui est inscrit sur le programme ; la reconnaissance faite par l'animateur qui doit mener cette randonnée doit permettre de modifier le parcours (ou éventuellement de la remplacer) s'il s'avère qu'il y a une trop grande distorsion avec la réalité.

Maintenant, il peut arriver également que deux randonnées, programmées le même jour, par exemple une en bleu et l'autre en rouge, conduisent à un niveau supérieur de la bleue par rapport à la rouge, à partir du moment où les bornes extrêmes (distance et/ou dénivelé) restent dans les règles usuelles.

Enfin, pour terminer, je rappelle que les dénivelés donnés par les GPS, le tracé Carto-Explorateur, ne sont jamais fiables à 100% ; c'est la raison pour laquelle les informations données par les panneaux mis en place par les départements de montagne indiquent simplement le temps pour arriver à un point donné ; toute notion de distance et de dénivelé n'est pas indiquée.

Je demanderai néanmoins à nos collègues de la Commission Sentier en charge de l'élaboration du programme, de prendre en compte les observations des animateurs au retour des reconnaissances et de répercuter sur le site et sur le programme affiché au local les modifications afin que chacun choisisse sa randonnée en toute connaissance de cause ; si cela n'a pu être fait à temps, l'information sera donnée sur le parking avant le départ des randonnées. ”

10 - RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En ce qui concerne le renouvellement des membres du Conseil d'Administration, cette année se représentent Claude PEYRAUD et Sébastien TEDESCO.

Mireille BARBOTIN, Secrétaire Générale et Jacqueline EYRIES, Responsable de la Vie Associative ne se représentent pas.

Après appel à candidature, seule Denise TAPOUL a proposé la sienne pour le poste de Gestion Administrative. Pour l'instant, il n'y a pas de candidat pour le poste de la Vie Associative. Nous relancerons un appel à candidature dans le courant de l'année.

Le CA fonctionnera donc avec 15 membres, et le renouvellement s'opèrera au cinquième chaque année, à partir de cet exercice.

Claude PEYRAUD et Sébastien TEDESCO sont réélus, Denise TAPOUL est élue, les trois à l'unanimité des présents et des représentés.

DÉSIGNATION DU VÉRIFICATEUR DES COMPTES

Le Président propose la reconduction de M. Patrick MARDER dans ses fonctions, pour l'année 2014/2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

11 - ÉLECTION DU BUREAU

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration se réunit immédiatement et procède à la nomination du bureau.

Président :	Gérard DENTAL
Vice-Président :	Henry DAVIO
Secrétaire Général :	Claude PEYRAUD
Secrétaire Générale Adjointe :	Denise TAPOUL
Trésorière :	Evelyne BRIGNON
Trésorier Adjoint :	Yves DUBOIS

DISCOURS DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT

Le Président remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée, les invités qui ont participé à nos travaux, celles qui ont aidé à préparer la salle, les personnes qui ont assuré les postes d'accueil et d'émargement et celles qui se sont chargées du buffet-apéritif.

Un merci particulier à Nadine et Gérard DIEULOT qui ont concocté et offert une anchoïade à tous les convives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Draguignan, le 4 octobre 2014

Le Président de séance
Gérard DENTAL

Le Secrétaire de séance
Claude PEYRAUD